



PREFECTURE DU RHONE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale
Bureau des élections et des associations
69419 LYON CEDEX 03
Accueil 18 rue de Bonnel sauf mercredi
Tél: 04.72.61.61.44 (9h-11h)
pref-associations@rhone.gouv.fr

Le numéro W691086713
est à rappeler dans toute
correspondance

Récépissé de Déclaration de DISSOLUTION de l'association n° W691086713

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône

donne récépissé à **Monsieur le Président**
d'une déclaration en date du : **30 septembre 2020**
faisant connaître la dissolution d'une association ayant pour titre :

UNIS POUR GENAS

dont le siège social est situé : 6 rue René Char
69740 Genas

Décision prise le : **21 septembre 2020**

Pièces fournies : Procès-verbal

Lyon, le 06 octobre 2020

Le Préfet

Pour le préfet,
La cheffe de bureau des
élections et des associations

Maud BESSON